



SYNTHÈSE

Archigraphie 2020

Archigraphie permet de comprendre les évolutions démographiques et économiques, et de mieux anticiper les changements à l'œuvre au sein de la profession d'architecte.

Le travail de préparation de cette nouvelle édition ayant débuté en avril dernier, Archigraphie 2020 se fonde principalement sur les chiffres les plus récents, disponibles lors de l'analyse. Elle ne permet pas de réaliser une analyse de l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi et le marché des architectes, mais plutôt de relever les grandes tendances dans la profession d'architecte depuis plus de 10 ans.

La féminisation de la profession est une tendance particulièrement marquante. En près de 20 ans, la part des femmes est passée de 16,6 % à 30,7 %, notamment parmi les jeunes générations d'architectes où les femmes sont presque aussi nombreuses que les hommes.

Cette année, la question de la place des femmes au sein de la profession a fait l'objet d'une attention particulière. Une enquête a été réalisée par le CREDOC auprès des architectes sur cette thématique.

Archigraphie se structure en quatre parties :

- La première partie permet de mettre en lumière **les évolutions socio-démographiques au sein de la profession** (à partir des données du CNOA et de Pôle emploi), les revenus des architectes (à partir des données CIPAV, ARAPL, UNASA) ainsi que des données sur les agences d'architecture et leurs effectifs (données Actalians et OMPL) ;
- La seconde partie porte sur **l'insertion professionnelle des jeunes diplômés**, à partir des données de l'enquête du ministère de la Culture ;
- La troisième partie étudie **les grandes tendances sur le marché de la construction et leurs impacts sur l'activité des architectes** à travers des données globales sur le marché du bâtiment (FFB, INSEE), des données concernant l'activité des architectes (MAF) et des données concernant les caractéristiques de la clientèle des architectes sur le marché spécifique de la maison individuelle (enquête EPTB du ministère de la Transition écologique) ;
- Enfin, la quatrième partie met en lumière **la place des femmes au sein de la profession d'architecte**.

Nous reprenons ci-dessous les principaux traits marquants de la profession d'architecte et soulignons les évolutions récentes qui la caractérisent.

1- Principales données socio-démographiques de la profession d'architecte aujourd'hui

- **Les effectifs de nouveaux diplômés en architecture et le nombre d'architectes inscrits à l'Ordre se sont stabilisés depuis 2010**. On comptait ainsi 3 875 diplômés ADE et HMONP en 2017-2018 et 29 034 inscrits à l'Ordre en 2019.



- **Le vieillissement de la population des architectes suit la même tendance qu'au niveau national.** Entre 2018 et 2019, l'âge moyen des architectes inscrits à l'Ordre est passé de 50,7 ans à 50,9 ans. La majorité des architectes (52 % d'entre eux) a aujourd'hui entre 45 et 64 ans. Les moins de 44 ans représentent environ un tiers des architectes tandis que les plus de 65 ans représentent environ 14 % de ces effectifs.
- L'étude de la répartition géographique des architectes inscrits à l'Ordre sur le territoire national met en lumière **la concentration des effectifs d'architectes en Île-de-France et dans le Sud de la France.** Les jeunes s'installent dans les régions très urbanisées, leurs aînés exerçant surtout dans le quart Nord-Est et dans le Sud de la France.
- **Environ 9 architectes sur 10 travaillent comme associés ou en libéral.** Entre 2008 et 2019, le nombre d'architectes libéraux a diminué de 1,8 % par an en moyenne, et le nombre d'architectes associés a augmenté de 4,7 % par an en moyenne, de sorte que ces deux dernières années le nombre d'associés dépasse celui des libéraux.
- **L'âge moyen des entrants à l'Ordre a globalement progressé depuis 2003,** ce qui peut s'expliquer par le vieillissement de cette population, mais aussi par le fait que les architectes ne commencent pas forcément leur carrière en étant inscrits à l'Ordre.
- **En 2018, le revenu moyen des architectes est toujours inférieur à son niveau le plus haut atteint en 2007.** Les disparités de revenus restent très fortes au sein de la profession, ce qui s'explique notamment par le niveau d'expérience et le type d'activité exercée.
- **Le salaire brut annuel en ETP d'un salarié travaillant en agence d'architecture est comparable à celui des activités juridiques et des activités comptables pour l'année 2016.**
- **Le nombre d'entreprises employeuses est orienté à la baisse depuis 2008.** Au 1^{er} janvier 2018, le nombre d'entreprises employeuses a connu une diminution de 11 % par rapport à 2008.

2- L'insertion professionnelle des jeunes diplômés

Archigraphie 2020 permet de mettre en lumière l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en architecture. Au cours de l'année scolaire 2017-2018, on comptait 1 430 diplômés titulaires de l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), ce qui est trois fois supérieur aux effectifs de diplômés HMONP en 2006-2007, un an après la mise en place de ce titre en 2005. Le nombre croissant de diplômés suivant la formation pour obtenir cette habilitation s'explique par les meilleurs taux d'insertion sur le marché du travail dont bénéficient les architectes titulaires de la HMONP par rapport aux diplômés ADE.

L'enquête du ministère de la Culture concernant les diplômés des écoles supérieures d'architecture révèle qu'en moyenne, tous parcours confondus, 74 % des jeunes diplômés en architecture accèdent à leur premier emploi en moins de 6 mois. Ce délai d'accès au premier emploi après l'obtention du diplôme tend, cependant, à s'allonger si on le compare avec celui des diplômés en architecture dans les précédentes enquêtes du ministère de la Culture.

Les principaux résultats de cette deuxième partie d'Archigraphie 2020, élaborée à partir de l'enquête du ministère de la Culture sur les diplômés en architecture de 2015, sont résumés ci-dessous.



Trois ans après l'obtention du diplôme :

- Plus d'un diplômé en architecture sur 10 est en situation de pluriactivité. Cette part a progressé de près de 4 points depuis 2010 ;
- 89,5 % des diplômés de la HMONP interrogés dans le cadre de cette enquête exercent une activité au sein des domaines professionnels correspondant à leur formation ;
- 91,3 % des diplômés de la HMONP insérés dans le champ de l'architecture exercent une activité dans le domaine de la conception architecturale ;
- 72,4 % des jeunes diplômés insérés dans le domaine de l'architecture, du patrimoine bâti, de l'urbanisme et du paysage, déclarent exercer leur activité principale en tant que salariés ;
- 85 % des titulaires de la HMONP qui exercent une activité en tant que salariés déclarent disposer d'un contrat à durée indéterminée ;
- Plus d'un tiers des diplômés sont installés en Île-de-France ;
- 76 % des diplômés exercent leur activité en agence d'architecture.

3- La place de l'architecte sur le marché de la construction

Après des années de repli, l'activité du marché du bâtiment s'est redressée depuis 2016. Ce marché affiche une croissance de 1,5 % en volume en 2019, comme en 2018. Cette croissance est en lien avec le dynamisme du marché du logement neuf qui à son tour marque une progression de 1,5 % malgré la baisse du nombre d'ouvertures de chantiers. Le montant de travaux déclarés par les architectes à la MAF (Mutuelle des Architectes Français) représente 40 % de l'activité du bâtiment. Cet indicateur est relativement stable depuis 2012. L'activité d'entretien-rénovation représente une part grandissante des travaux réalisés par les architectes depuis 2012 que ce soit en volume ou en valeur.

Les principales conclusions de cette troisième partie d'Archigraphie 2020 sont résumées ci-dessous :

- En 2018, les commandes publiques accusent un repli de 6,1 % par rapport à 2017 alors que les commandes privées enregistrent une hausse de 3,6 % entre 2017 et 2018 ;
- En 2018, les déclarations de travaux concernant l'entretien-rénovation représentaient 61 % des travaux déclarés par les architectes à la MAF, contre 55 % en 2012 ;
- La part du montant total de travaux dédiée à l'entretien-rénovation a également progressé entre 2012 et 2018 : elle est passée de 30 % en 2012 à 35 % en 2018.
- Plus de la moitié des ouvrages confiés aux architectes concernent le logement ;
- Alors que l'activité des architectes était orientée à la baisse depuis 2012, elle connaît une amorce de reprise depuis 2015 aussi bien en valeur qu'en volume ;
- De 2008 à 2018, la part du montant de travaux dédiée aux logements collectifs sur le montant de travaux total des architectes progresse (+7 points) mais diminue sur le marché du logement individuel (-4 points) ;
- Le marché de la maison individuelle a fortement souffert de la crise économique depuis 2009 et de la contraction du marché de la construction. Depuis 2014, une reprise s'est amorcée, le montant total des travaux de maisons individuelles réalisés par les architectes en 2018 s'élève à 3 672 millions d'euros ;
- Concernant les caractéristiques de la clientèle des architectes sur ce marché, on note une part plus importante de cadres et de professions intellectuelles supérieures que pour la clientèle des autres types de maîtres d'œuvres. Les moins de 30 ans font également peu appel aux architectes lorsqu'ils font construire une maison individuelle. Enfin, les particuliers ayant recours à un architecte sont de



plus en plus nombreux à opter pour une maison individuelle livrée « totalement terminée ».

4- Les femmes au sein de la profession d'architecte

La part des femmes au sein de la profession d'architecte ne cesse de croître depuis 19 ans. **Alors qu'elles représentaient seulement 16,6 % des inscrits à l'Ordre en 2000, cette part s'élève à 30,7 % en 2019, soit une augmentation de 14 points en 19 ans.** Cependant, les femmes sont plus nombreuses parmi les jeunes générations d'architectes. Elles représentent aujourd'hui près d'un architecte âgé de moins de 35 ans sur deux contre un sur trois en 2000. Les femmes restent, toutefois, sous-représentées parmi les architectes libéraux et associés.

En lien avec la féminisation progressive de la profession, on compte désormais **autant d'hommes que de femmes parmi les architectes inscrits à Pôle emploi** en tant que demandeurs d'emploi de catégorie A.

Les **écarts de revenus et de montants des pensions de retraites entre hommes et femmes restent importants.** Toutefois, Archigraphie permet de constater une réduction des écarts de revenus des architectes exerçant en libéral, en particulier au sein des plus jeunes générations.

Afin de comprendre les différences de perceptions, d'attitudes et de comportements des hommes et des femmes architectes et la façon dont ces différences impactent leurs carrières respectives, **le CREDOC a réalisé, à la demande du CNOA, une enquête auprès de 2 233 architectes représentatifs de la population des architectes inscrits à l'Ordre** en termes de tranches d'âge, de sexe, de régions d'exercice et de modes d'exercice. Les résultats de cette enquête montrent que :

- Seules 32 % des femmes architectes pensent qu'elles sont autant rémunérées et aussi bien considérées que les hommes, à responsabilités égales ;
- La parentalité impacte plus fortement la carrière des femmes que celle des hommes. En effet, 40 % des femmes architectes ayant des enfants ont réduit leur temps de travail pour s'en occuper, contre seulement 18 % des hommes ;
- Ces choix n'étant pas sans conséquence sur la vie professionnelle de ces parents, globalement 18 % d'entre eux ont le sentiment d'avoir été pénalisés à cause de leur parentalité. Néanmoins, ce sentiment diffère significativement entre hommes et femmes, 43 % des femmes ont le sentiment d'avoir été pénalisées professionnellement par ce choix tandis que seuls 8 % des hommes ont ce sentiment ;
- Les témoignages des architectes ayant des enfants ont permis de distinguer différentes pénalités directes et indirectes.

L'enjeu de la parentalité et de la carrière demeure donc important pour assurer une plus grande égalité entre hommes et femmes au sein de la profession.